

## Villenaux-la-Petite

Ce village est mentionné pour la première fois au VI<sup>e</sup> siècle. Son église, Notre-Dame de l'Assomption date du XI<sup>e</sup>, mais a été remaniée jusqu'au XVI<sup>e</sup>. Elle est classée Monument Historique.

À l'intérieur vous découvrirez des boiseries, un retable et un ensemble de statues en bois polychrome et en pierre. Vous pourrez aussi voir dans ce village un colombier du XVII<sup>e</sup>, une fontaine du XVII<sup>e</sup> et un lavoir du XIX<sup>e</sup>.



## Le site Queue Chat

Point culminant de la commune (140 m), il a été occupé de la Préhistoire à la période gallo-romaine.

On y a trouvé un enclos de 140 m de diamètre entouré par 3 fossés concentriques qui devaient délimiter le village jusqu'au Haut Moyen Âge, comme semble l'indiquer les traces de palissades en bois retrouvées dans l'un de ces fossés.



Edition Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClic - 12/2025 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 26170

Départ : Villenaux-la-Petite (église)

GPS : Lat. Long. : 48.406 - 3.310

UTM : 31U 0522 944 - 5361 439

**Accès :** Villenaux-la-Petite est à 7 km à l'est de Bray-sur-Seine par les D 411 et 59, et à 26 km au sud de Provins par la D403, la D412 et les D411 et D59.

**Informations pratiques :** dénivelé positif : 127 m.

## Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de détritrus.
- Évitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



**PROVINS TOURISME**  
entre Bassée, Montois et Provinois

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS  
Tél. : 01 64 60 26 26 - [www.provins.net](http://www.provins.net)



## Randonner

en Provinois et Bassée-Montois

## VILLENAUX-LA-PETITE La Butte à Queue Chat

Encore un site méconnu de Seine-et-Marne et pourtant que de découvertes au long de ce parcours : les églises de Villenaux et de Villuis et le site de Queue Chat, dominant la plaine et habité depuis la Préhistoire.

CIRCUIT N°

19

Bassée-Montois



15,2 km



Durée : 3h45



Jaune



Moyen



**PROVINS TOURISME**  
entre Bassée, Montois et Provinois

## La Butte à Queue Chat

1 Suivre la rue de l'Église qui passe devant le porche de l'église puis, prendre la rue du Château d'Eau à droite (traîneau à neige sur la gauche). Poursuivre par le chemin de crête sur 1 250 m (vue sur la vallée de la Seine à gauche et la Butte à Queue Chat à l'horizon à droite). Tourner à gauche, le chemin vire à droite, puis prendre à gauche jusqu'au cimetière de Villuis.

2 Couper la route de Passy et au bois, emprunter la rue des Forges à droite sur 200 m. S'engager alors (au niveau du n°18) dans la ruelle à droite puis, dans la sente à gauche jusqu'à l'église. La contourner par la gauche et gagner l'allée devant le portail. Tourner à droite dans la rue de Passy et s'engager sur le chemin à gauche. Après 400 m, il vire à gauche et se poursuit jusqu'à la D 59. La traverser et, à 800 m, tourner à droite vers Baby. Prendre à gauche le chemin qui passe derrière les jardins de Baby (belle grange en damier) puis, emprunter la 2e voie de droite (rue de la Vallée). Remonter à gauche la Rue Grande.

3 Passer devant l'église. Laisser celle de gauche et monter sur 1300 m pour s'engager dans le chemin à droite et se diriger vers le bois en face jusqu'à la petite route (point de vue - table de pique-nique).

4 Garder la même direction le long du bois et n'y entrer qu'au chemin suivant. Au carrefour tourner à droite puis prendre à gauche le chemin de crête sur plus d'un km (belles vues au nord et au sud). À l'entrée du bois, virer à droite et suivre tout droit sur 1600 m le chemin qui descend légèrement (vues sur Villenauxe-la-Petite). Faire alors à deux reprises un gauche/droite. Suivre la route à droite puis, aux abords de Villenauxe, la D39 à droite sur 50 m. Remonter à gauche la rue des Mardelles et à droite la rue de l'École pour regagner l'église.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".